ART. 58 QUINQUIES N° 1330

## ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

## **SOUS-AMENDEMENT**

N º 1330

présenté par M. Mattei

à l'amendement n° 962 de la commission des finances

-----

## **ARTICLE 58 QUINQUIES**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.